

ACTUALITÉ DU DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Formation du jeudi 6 novembre 2025
Pôle Activités publiques



Formateur

Professeur Charles FORTIER, agrégé de droit public, professeur à l'Université Marie et Louis Pasteur (Besançon)
Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique

Objectifs



À l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les plus récentes évolutions du droit de la fonction publique et sauront les mettre en œuvre (codification, réforme des congés, évolutions de la jurisprudence en matière disciplinaire, nouveaux contours de l'insuffisance professionnelle, etc.).

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques.
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive.



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation.
Moyens techniques : salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board.
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques.

Modalités d'évaluation



Questionnaire de satisfaction.
Attestation de suivi.
Auto-évaluation.

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocats spécialisés en droit public ou en droit du travail.

Prérequis

Rudiments du droit de la fonction publique et de l'organisation administrative.
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 6 novembre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la convention de formation.



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction (1 h.)

- Bref rappel des évolutions 2019-2025
Loi du 6 août 2019 et accélération de la contractualisation – Réforme de la haute fonction publique et « fonctionnalisation » – Renovation du dialogue social (comités sociaux) – Portée normative des accords collectifs – Codification en 2022
- Focus sur les deux dernières années (2024 et 2025) : annonce.

1^{ère} partie - Les évolutions législatives et réglementaires (1 h. 30)

- La codification : la publication de la partie réglementaire du CGFP (2025)
- La réforme des retraites : quelles conséquences pour les agents publics ?
- La rémunération des congés de maladie
- Le report et l'indemnisation des congés annuels

2^{ème} partie - Les évolutions jurisprudentielles (4 h. 30)

- Le stage :
 - les nouveaux contours de l'insuffisance professionnelle
 - les nouvelles garanties procédurales dans le cadre du licenciement
- L'évaluation : qui mène l'entretien professionnel ?
- Quelques précisions du Conseil d'État sur les règles relatives au temps de travail
- Protection sociale :
 - la maladie : imputabilité, cumul des taux d'incapacité, notion de rechute
 - l'accident de service : l'interprétation large du juge administratif
- Procédure disciplinaire :
 - les évolutions de l'enquête administrative
 - l'introduction du « droit de se taire » : quelles conséquences ?
 - précisions diverses (discipline et maladie, discipline et retraite, etc.)
- L'abandon de poste : les vices « danthonysables »
- L'extension de la protection fonctionnelle
- La « CDIisation »